



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



APPEL A CANDIDATURE POUR LE PRIX DU MEILLEUR MEMOIRE EN DROIT DE L'HOMME

Les Prix du « **meilleur mémoire en droit de l'Homme** » est un concours annuel qui vise à reconnaître l'excellence d'un certain nombre de mémoires de Master II, dont les sujets portent sur les questions relatives aux droits de l'Homme et rédigés par des ressortissants togolais. Les critères d'évaluation sont : l'originalité et l'importance du sujet, la contribution à l'avancement des connaissances, les aptitudes à une carrière en recherche dans le domaine des droits de l'homme. Des prix sont offerts annuellement par le Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH) et ses partenaires, pour récompenser trois mémoires sélectionnés et encourager la promotion des recherches dans le domaine des droits de l'homme.

1. Les conditions à remplir pour candidater au concours :

- Être de nationalité togolaise
- Avoir soutenu publiquement son mémoire au cours de ces cinq dernières années (entre le 1^{er} janvier 2014 et la date de clôture de cet appel), dans les facultés de droit et des sciences humaines des Universités nationales ou étrangères, à l'ENA Togo, ou dans tout autre Institut national d'enseignement Supérieur
- Avoir rédigé son mémoire sur un sujet en lien avec les questions des droits de l'homme

2. Le dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Un résumé du mémoire (maximum 250 mots)
- Une attestation de soutenance du mémoire ou une attestation de fin de formation
- Une version électronique et en français du mémoire (PDF)
- Un CV à jour du candidat

3. Les catégories à primer

Les prix qui seront attribués concernent quatre (04) catégories

- **Catégorie « droits civils et politiques »** (droit à la vie, droit à un procès équitable, droit à la vie privée, droit à la propriété, droit à la liberté de réunion, d'association et de rassemblement pacifique etc.)
- **Catégorie « droits économiques, sociaux et culturels »** (droit au travail et à la sécurité sociale, droit à la santé, droit à l'éducation, droit à la famille, droit au logement etc.)
- **Catégorie « droits des groupes vulnérables »** (femmes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap etc.)
- **Catégorie « droit à un environnement sain et à la paix »**

4. Date limite pour le dépôt de candidature

La date de clôture de l'appel est fixée au 31 octobre 2019 à minuit GMT.

Les dossiers de candidature complets devront être envoyés à l'adresse concourscdfdh@gmail.com

Les dossiers incomplets ou reçus après cette date ne seront pas pris en compte.

5. Déroulement du concours

En tenant compte des objectifs du concours, des dossiers de candidature et de la pertinence des sujets de mémoire et domaines d'études, une première sélection de douze mémoires à raison de trois par catégorie, sera faite par le comité d'organisation.

Les candidats retenus seront contactés par courriel du 1er au 14 Novembre 2019 afin de compléter leurs dossiers de candidature.

Les douze mémoires sélectionnés seront examinés par un Comité scientifique faisant office de jury qui se chargera de déterminer les quatre meilleurs mémoires à raison d'un par catégorie pour être primés. Le Comité scientifique est composé comme suit :

- Un enseignant des Facultés de droit des Universités du Togo
- Un enseignant des Facultés de sciences humaines des Universités du Togo
- Un magistrat en fonction
- Un Avocat inscrit au Barreau du Togo
- Un membre de la société civile, spécialiste des questions de droits de l'homme

Pour plus d'infos, veuillez-vous adresser à AGBLEGOE Benigan Kouami Syril.

Tel : +228 90 39 88 25, courriel : bennyagblegoe@gmail.com